Burundi

Dégradation inquiétante de l'état de santé d'un défenseur des droits de l'homme

Monsieur Pierre Claver Mbonimpa, président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), a été arrêté le 15 mai 2014. Après trois mois de détention arbitraire, son état de santé s'est fortement dégradé. Le 29 août 2014, il a été admis en urgence dans une clinique de Bujumbura pour y recevoir des soins.

Pierre Claver Mbonimpa au tribunal

Pierre Claver Mbonimpa, âgé de 66 ans, a été inculpé le 16 mai 2014, « d'atteinte à la sûreté de l'État et d'usage de faux » pour avoir dénoncé, au cours d'une interview donnée à la Radio publique africaine (RPA) quelques jours plus tôt, l'entraînement militaire de jeunes Burundais en République démocratique du Congo (RDC).

Monsieur Mbonimpa, en tant que défenseur des droits de l'homme, s'est inquiété de l'entraînement militaire des « Imbonerakure », jeunes miliciens pro-gouvernementaux impliqués depuis le début de l'année 2014 dans de nombreuses violences visant les opposants politiques.

Malgré son état de santé dégradé, le tribunal de Bujumbura a rejeté à plusieurs reprises les demandes de ses avocats en faveur de sa libération provisoire dans l'attente de son procès, bien qu'il en remplisse les critères.

Pierre Claver Mbonimpa est un acteur de la société civile gênant pour le pouvoir en place. Son association de défense des droits de l'homme est l'une des plus reconnues au Burundi.

COURRIER de l'ACAT
magazine chrétien des droits de l'homme

Supplément au *Courrier de l'ACAT* ne peut être vendu séparément
Directeur de la publication : François Picart, président de l'ACAT
Impression ACAT - CPPAP n° 1112 g82814 - ISSN 0519417

Burundi

Contexte

Depuis le début de l'année 2014, les autorités administratives et sécuritaires du Burundi ont fortement restreint l'espace démocratique dans leur territoire en introduisant des lois liberticides. Le but consiste à museler l'opposition et la société civile sur des sujets relatifs aux prochaines élections présidentielles de 2015.
Le gouvernement burundais s'est, dans le même temps, fortement mobilisé pour que l'opinion publique accepte un troisième mandat de l'actuel président en exercice, Pierre Nkurunziza, alors que la Constitution de 2005 ne le permet pas.
Face à une forte mobilisation de l'opposition politique et de la société civile pour dénoncer un risque de révision constitutionnelle tronquée, le parti au pouvoir, qui dirige le pays depuis près de dix ans, s'est montré graduellement plus répressif, tendant encore plus le climat politique. De nombreux opposants ont été arrêtés arbitrairement, inculpés et jugés dans le cadre de procès inéquitables. Plusieurs journalistes et défenseurs des droits de l'homme ont commencé à faire l'objet d'intimidations.
L'arrestation de M. Mbonimpa a provoqué une vague de mécontentement sans précédent au sein de la société burundaise. L'intransigeance des autorités vis-à-vis de ses activités légitimes de défenseur des droits de l'homme et le harcèlement qu'il subit font de lui un symbole de la lutte pour la justice dans le pays. Chaque vendredi, de nombreux Burundais et sympathisants de la cause de M. Mbonimpa arborent des vêtements verts, aux couleurs de l'uniforme des détenus au Burundi. Par ce geste, ils soutiennent la libération de M. Mbonimpa.

Une fiche sur la torture au Burundi a été rédigée dans *Un Monde tortionnaire*, voir : http://www.unmondetortionnaire.com/Burundi#lire

Sources de l'Appel urgent :
Amnesty International,
HRW, ACAT Burundi

Mode d'emploi

1. **Signer les lettres jointes.**
2. **Les expédier, au plus vite, à l'adresse indiquée**
   (Tarifs postaux : France 0,61 € / UE 0,83 € / reste du monde 0,98 €).
3. **Si possible, envoyer une copie de votre lettre à l'ambassade du pays concerné.**